

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2008
 ECOLES PRIVEES - CLASSES DE DECOUVERTE
 SUBVENTIONS

ORGANISME GESTIONNAIRE DE L'ECOLE	SEJOUR	CLASSES	NOMBRE D'ENFANTS ROUENNAIS	NOMBRE DE JOURS	COUT DU SEJOUR PAR ENFANT	SUBVENTION VILLE PAR JOUR ET ENFANT (30 % du prix de journée plafonné à 50 €)	PARTICIPATION DE LA VILLE PAR ENFANT (subvention multipliée par le nombre de jours)	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'ECOLE (participation multipliée par le nombre d'élèves)
JEAN-BAPTISTE de LA SALLE	Paimpol	CM2	25	6	270,00 €	13,50 €	81,00 €	2 025,00 €
SAINT-JOSEPH	Forêt	CM2	12	5	235,00 €	14,10 €	70,50 €	846,00 €
SAINT-DOMINIQUE	Poney	3 CP	23	3	72,00 €	7,20 €	21,60 €	496,80 €
SAINT-DOMINIQUE	Mer	2 CM1	19	5	190,00 €	11,40 €	57,00 €	1 083,00 €
			79	TOTAL :				4 450,80 €

Participation de la Ville : 30 % du coût du séjour limité à 50 € par jour et par enfant, soit une subvention plafonnée à 15 € par jour et par enfant.

CP : cours préparatoire

C.M.1 : cours moyen première année

C.M.2 : cours moyen deuxième année